

**Participation de la France au
Groupe d'experts des Nations Unies pour les noms géographiques (GENUNG)
2006**

M. André Pégorier, ingénieur-géographe à l'Institut géographique national (IGN), auteur du Glossaire des termes dialectaux, fut un des co-fondateurs du GENUNG. En 1960, à la suite de l'invitation à *New York* du Secrétaire Général de l'Organisation des Nations Unies (ONU) de « détacher un expert pour participer aux travaux d'un petit groupe de consultants choisis dans les pays ayant la plus grande expérience des problèmes de nomenclature géographique », le directeur général de l'IGN proposa de déléguer A. Pégorier. Celui-ci prépara une communication sur les « Solutions apportées par l'IGN aux problèmes de toponymie cartographique ». C'est en compagnie de cinq autres experts, venus des États-Unis, du Royaume-Uni, d'Iran, du Guatemala et de Chine, qu'A. Pégorier, rapporteur de cette session, contribua à la création du GENUNG, autorité actuellement reconnue à l'échelon international.

Le GENUNG fut créé en vertu des résolutions 715A (XXVII) et 1314 (XLIV) du Conseil économique et social (ECOSOC) en date du 23 avril 1959 et du 31 mai 1968, et de la décision prise par le Conseil à sa 1854^e séance le 4 mai 1974, dans le but de promouvoir la normalisation des noms géographiques aux niveaux national et international. Le Groupe d'experts est formé de spécialistes nommés par les gouvernements (en général par le ministère des Affaires étrangères).

Les décisions du Groupe d'experts sont soumises sous forme de recommandations aux conférences des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques. Si elles sont approuvées, elles sont soumises sous forme d'une ou plusieurs résolutions à l'ECOSOC pour approbation définitive.

Les pays sont regroupés en divisions géographico-linguistiques, au nombre de 22. Actuellement, la France siège en qualité d'expert dans la division romano-hellénique, dont le président est le Docteur Salvatore Arca (Italie) et dans la division francophone, dont le président est Pierre Planques (ministère de l'Équipement), aidé d'une secrétaire québécoise Danielle Turcotte (secrétaire et directrice de la Commission de toponymie du Québec [CTQ]) et d'une secrétaire-adjointe française Élisabeth Calvarin (rapporteur de la Commission nationale de toponymie [CNT] et toponymiste de la Commission de toponymie de l'IGN).

En fonction des travaux à effectuer, le Groupe d'experts est habilité à former des groupes de travail, comme le groupe des noms de pays, le groupe des systèmes de romanisations, celui de terminologie toponymique, ou celui de cours de formation en toponymie, ou encore celui des exonymes... L'appartenance à ces groupes de travail est fondée sur le volontariat.

Les représentants nommés au GENUNG pour représenter la France appartiennent naturellement à plusieurs commissions spécialisées en toponymie dans le but évident de coordination des travaux.

Considérant les travaux de la CNT, de la Commission de terminologie et de néologie du ministère des Affaires étrangères (CTNMAE) et de la Commission de toponymie de l'IGN, un quasi-consensus s'instaure dans l'étude et l'harmonisation des listes de noms de pays à l'échelon national, mais aussi par rapport à celles relevant des listes des Nations Unies, au sein du groupe « noms de pays », dont le coordinateur est Leo Dillon (États-Unis).

L'exercice est plutôt complexe et délicat, car des questions sensibles se devinent en filigrane. En effet, si nous parlons habituellement en France de la Birmanie et de la Biélorussie – noms reconnus comme faisant partie de notre patrimoine linguistique –, nos homologues onusiens parlent du Myanmar et du Bélarus, en utilisant des formes locales.

Ce qui amène à dire que le GENUNG a pour objectif une compréhension partagée des noms géographiques, et favorise une prise de conscience de l'importance des noms de lieux pour les échanges et la communication.